

Qualité des jouets La vigilance s'impose

Anita Jordanah TSOUMBA
Libreville/Gabon

LA qualité d'un jouet est généralement dans les détails, la qualité des matériaux utilisés et la solidité de l'objet. Dans les grands centres commerciaux, les marchés ou même chez les vendeurs à la sauvette, les offres en matière de jouets et jeux en période de Noël sont quasiment les mêmes: poupée, ballon, mini-ordinateur, vélo, kitchenette....

Conçus à base de matière plastique, en carton ou en bois, ces jouets sont autant de propositions vers lesquelles les parents accourent, guidés le plus souvent par un souci de budget ou par le rapport qualité/prix, voire par simple habitude. « Chaque année, c'est ici que je viens acheter les jouets de mes enfants, parce que les prix sont à la portée de ma bourse.



Photo : AJT

L'incontournable jouet en plastique, d'origine asiatique, à la portée de toutes les bourses,...

Ici, j'ai pu avoir ce mini-ordinateur à 17.000 francs, alors que dans un magasin de la place, j'ai vu le même à 32.000 francs. Vous voyez que c'est moi qui gagne énormément», nous a confié Anoushka Bibang, à notre passage à "petit Dubai", dans la zone industrielle d'Oloumi. «Surtout que c'est ici que les ven-

deurs ambulants, et même certains magasins, en général, viennent acheter les produits qu'ils revendent. Les prix sont donc moins élevés», renchérit Mariette Pemba, visiblement en quête d'une bonne affaire. Mais beaucoup de consommateurs se font avoir dans cette problématique de rapport qualité-prix tant recher-



Photo : AJT

... est en général une copie du jouet à la mode.

ché. Notamment sur la gamme des jouets les moins chers. En effet, entre l'incontournable jouet en plastique qui couvre une large palette de produits proposés pour tous les budgets, et le côté traditionnel du jouet en bois, des jeux de société, il n'est toujours pas évident de se retrouver.

D'autant plus qu'en général, qui dit pas cher sous-entend qualité médiocre. Ainsi, que ce soit en grande surface ou au marché, vous en aurez pour l'argent que vous aurez investi. « Tant que vous avez un jouet en plastique, même l'étiquette jouet éducatif ne signifie en rien que ce jouet est supérieur aux autres»,

relève une cliente rencontrée dans les galeries de Mbolo. Aujourd'hui, avec l'accroissement de la demande, des jouets de mauvaise qualité et chers sont sur le marché. Le cas, par exemple, des babioles en bois aggloméré ou en lamelle de bois moins solide (puzzle).

« Les jouets en bois, qui étaient de meilleure qualité, parce que faits de manière artisanale, ne sont plus de moindre qualité, mais sont pourtant aussi chers», s'indigne un parent, désabusé.

Il est donc important de noter qu'avec l'augmentation de la demande, des jouets de mauvaise qualité et chers, provenant non pas seulement de l'Asie (Chine ou Taïwan, notamment) sont sur le marché.

Ouvrez donc l'œil, chers parents !

Quel jouet pour son enfant ?

Prissilla MOUSSAVOU MOUITY
Libreville/Gabon

Depuis quelques semaines, catalogues, prospectus et télévision font la publicité des offres dans ce sens. Pourtant, tous les jouets ne sont pas bons à offrir. Les parents doivent faire preuve de discernement dans le choix à opérer.



Photo : LLIM

Certains jouets violents tels que les fusils peuvent, selon les psychologues, influencer négativement le comportement des enfants.

«contrarier», plusieurs parents succombent à leurs caprices, malgré eux ! Cependant, il se trouve que les jouets ont un bon et un

mauvais côtés. En ceci que tous n'ont pas un impact forcément positif dans la vie des enfants. Chaque parent devrait donc s'interroger sur la nature des cadeaux à offrir à sa progéniture, l'influence que ceux-ci pourraient avoir sur leur comportement actuel et futur.

D'où la nécessité, en pareille période, de s'inviter à la vigilance pour ne pas faire le "mauvais choix" et tomber dans le traquenard des "commerciaux".

A ce sujet, des "jouets de terreur" tels que les fusils, épées, représentations fantomatiques, caricatures de Dracula et bien d'autres s'inscrivant dans cette lignée, méritent-ils de faire partie de la liste des jouets à éviter ? Le psychologue Mbouity Ikapi apporte son avis là-dessus : « Les jouets terrifiants ou violents aident à maîtriser la peur, grâce au jeu, mais constituent en même temps de véritables passerelles vers l'état de violence (...) Avant d'acheter un jouet à son enfant, le parent doit soutenir sa position sur celui qu'il estime être bon pour lui. Autrement dit, si votre enfant réclame pour cadeau la représentation d'un monstre ou des jouets de guerre, les parents ne doi-

vent pas céder à ses caprices s'ils estiment que la requête de l'enfant ne répond pas à leurs attentes. Les jouets violents ou effrayants peuvent influencer négativement son comportement. Optez, en revanche, pour des jeux éducatifs. Dans le jouet éducatif,

l'objectif est clairement défini. En plus de leur caractéristique didactique, certains jouets éducatifs offrent un contenu pédagogique supplémentaire, ou une ergonomie étudiée pour favoriser l'éveil. Certains jeux, notamment le scrabble, ren-

force l'acquisition de certaines compétences telles que la grammaire ou les mathématiques. Pour les petites filles, le choix des poupées n'est pas toujours mauvais. Ces jouets peuvent développer leur côté affectif», fait-il savoir.

DÉCEMBRE nous rappelle la Noël. Chaque année, en cette période, nombreux sont les enfants qui rêvent d'un cadeau. Certains voulant parfois d'un jouet à leur goût. Posé au pied du sapin au petit matin. Mais souvent, pour ne pas les



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE L'ÉCONOMIE, DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DE LA PROSPECTIVE



SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS



B.P.40 Libreville - (GABON)
TEL : 01 79-53-72

AVIS AUX IMPORTATEURS, EXPORTATEURS ET AUTRES USAGERS DU SERVICE DES DOUANES

N° 003411 MDDEPIP/SG/DGDDI

Objet : Travail extra-légal.

Le Directeur Général des Douanes et Droits Indirects rappelle aux importateurs, exportateurs et autres usagers du service des douanes que le travail extra-légal (TEL) correspond à des frais dus aux services des Douanes par tout usager qui sollicite l'action du service en dehors des heures légales et/ou ailleurs que sur le terrain normal d'action du service. Ces perceptions correspondent à une demande expresse auprès du chef de bureau ou du service du ressort de l'action envisagée contre quittance dûment établie.

En conséquence, toutes les perceptions qui ne s'inscrivent pas dans cette logique sont illégales, notamment les frais revendiqués sur les containers en circulation.

Les opérateurs doivent donc s'opposer au paiement de telles sommes.

Toute difficulté dans ce sens devra m'être immédiatement rapportée.

Fait à Libreville, le 17 DEC. 2015

Le Directeur Général des Douanes et Droits Indirects

Alain Paul NDIOUBI OSSAMY